

Contrat GandiBlog
(service optionnel accessoire du service d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi)

Version 2.0 en date du 1er mars 2011

Vous reconnaissez que la souscription et l'utilisation de Notre service GandiBlog, service optionnel accessoire de Votre Nom de domaine chez Gandi, supposent l'acceptation et le respect, sans restriction ni réserve, des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, du Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi et des conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine, des conditions particulières des autres services optionnels accessoires éventuellement souscrits, des tarifs et des conditions et limitations techniques de Nos services, détaillées sur Notre site web <http://www.gandi.net>, et du présent Contrat GandiBlog (ci-après désignés ensemble «Nos Contrats» ou le «Contrat Gandi GandiBlog» ou le «Contrat»).

Nos Contrats sont accessibles en permanence sur Notre site web et Vous sont également présentés lors de toute souscription d'un service, conformément au processus contractuel décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi.

Vous reconnaissez en avoir pris connaissance et acceptez de Vous y soumettre et de les respecter sans restriction ni réserve.

Les termes employés dans le présent Contrat GandiBlog, commençant avec une majuscule, ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi dans le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi et dans les Conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine, sauf définition particulière prévue au présent Contrat GandiBlog.

Le présent Contrat GandiBlog qui détermine les prestations fournies par Gandi dans le cadre de ses offres GandiBlog et les obligations réciproques qui en découlent selon les options souscrites, vient compléter les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi et les Conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine, dont les dispositions recevront, à défaut de précision contraire au présent Contrat GandiBlog, pleine et entière application.

Préambule

Qu'est ce qu'un blog?

Le mot blog est né de la contraction de « *web log* ». Il s'agit d'un site web sur lequel une ou plusieurs personnes s'expriment librement, sur la base d'une certaine périodicité, un peu comme un bloc notes en ligne. La traduction française est « bloc-note » ou « bloc ». Chaque article est publié, présenté de manière chronologique et susceptible d'être commenté. On distingue aujourd'hui une multitude de blogs comportant toutes formes d'expression (BD blog, photoBlog, etc.) sur des sujets divers: journalistiques, personnels, politiques, blogs d'entreprises, journaux intimes, etc. Parce qu'il représente un espace de liberté et un moyen d'expression aussi créatif que réactif, Nous avons eu envie de fournir ce service en complément de Votre nom de domaine.

Quel rapport avec Votre nom de domaine?

Votre blog sera joignable à partir d'une adresse web ayant pour base Votre nom de domaine et complétée ou non par un autre nom que Vous choisirez pour identifier Votre blog, par exemple:

- <<http://Votredomaine.tld>> ou,
 - <<http://cequevousvoulez.Votredomaine.tld>>
- (ci-après Votre « Blog »).

Quelle plate-forme technique?

Nous avons choisi le système Dotclear, parce que c'est un logiciel libre, développé par une petite équipe d'irréductibles programmeurs bénévoles, qu'il est respectueux des standards du web, populaire en France et qu'il correspond à Nos critères de fiabilité et de simplicité d'utilisation.

Article 1. Description du Service GandiBlog

Gandi propose dans le cadre du présent Contrat à tout client de Gandi titulaire d'un nom de domaine en cours de validité et actif chez Gandi de bénéficier de son service GandiBlog, service optionnel accessoire audit nom de domaine.

Vous pouvez activer ou désactiver librement l'option GandiBlog sur Votre nom de domaine pendant toute la durée de validité de Votre nom de domaine chez Gandi, de façon autonome via Notre Interface sécurisée.

Ce service optionnel accessoire Vous permet de mettre en ligne Votre Blog, clés en main, composé d'articles publiés (ou «Billets»), selon une certaine périodicité et présentés de manière chronologique. Chaque article est susceptible d'être lu et commenté

par les visiteurs de Votre Blog, depuis le réseau Internet.

Les caractéristiques et limitations techniques de Notre offre GandiBlog susceptibles d'évoluer, et nécessaires au bon fonctionnement du service, sont accessibles et détaillées sur Notre site web <http://www.gandi.net/domaine/blog/>, de façon à Vous permettre d'en prendre connaissance avant d'activer le service GandiBlog.

Lors de la souscription du service GandiBlog, Vous reconnaissez avoir pris connaissance du descriptif détaillé du GandiBlog et de ses caractéristiques et limitations techniques qui Vous ont été présentés sur Notre site web.

Toute utilisation au-delà des limitations techniques du service et tout contournement ou tentative de contournement de ces limitations est expressément interdite.

Article 2. Gandi s'engage

Outre les obligations contractuelles détaillées dans Nos Contrats, sous réserve du strict respect de Vos obligations et des conditions et limitations techniques de Notre offre GandiBlog, en sa qualité d'intermédiaire technique, Gandi s'engage à:

- mettre à Votre disposition, via Notre site web, le logiciel Dotclear 2 pour créer et éditer Votre propre Blog, publier et modifier les Contenus de Votre choix dans le respect des lois et règlements en vigueur, de façon autonome au moyen de Vos Codes d'Accès;
- Vous permettre d'activer ou de désactiver simplement le service GandiBlog et Votre Blog et d'y ajouter et supprimer du Contenu, en toute autonomie, à partir de Votre Interface sécurisée de gestion et d'administration, en Vous connectant au moyen de Vos Codes d'Accès;
- héberger Votre Blog, sous réserve qu'il respecte Nos Contrats, en ce compris les caractéristiques et limitations techniques indiquées lors de la souscription du service GandiBlog, les lois et règlements en vigueur notamment en France et plus particulièrement les droits des tiers (*propriété intellectuelle, droit à l'image, données personnelles, etc.*);
- Vous fournir une assistance technique, accessible via Notre site web, pour l'utilisation du service GandiBlog;
- Vous faire bénéficier, dans la mesure du possible, de toute nouvelle fonctionnalité de ce service GandiBlog;
- ne jamais intervenir de Notre propre chef sur Votre Blog ou son Contenu, dont Vous êtes pleinement et entièrement responsable, qu'il s'agisse de Vos propres Contenus ou de ceux publiés par les visi-

teurs de Votre Blog (sauf, si Nous devons satisfaire à une obligation légale comme indiqué ci-après).

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, et sous les mêmes limites, Gandi s'engage mettre tous moyens en œuvre pour assurer au mieux le maintien de la qualité de ses services conformément aux caractéristiques et limitations techniques de son offre GandiBlog.

Notamment, Gandi s'engage à intervenir rapidement en cas d'incident technique pour rétablir le service et, dans la mesure du possible, dans les 4 heures à compter de la connaissance par Gandi de l'incident

Article 3. Vos obligations spécifiques dans le cadre du service GandiBlog

Vous reconnaissez et acceptez que les obligations listées dans Nos Contrats, et notamment les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi qui Vous incombent quel que soit le service souscrit (*article 3 des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi*) reçoivent pleine et entière application dans le cadre du service GandiBlog.

Ainsi notamment Vous Vous engagez à choisir un service correspondant à Vos besoins, à respecter et faire respecter les spécifications et limitations techniques de Nos services, à veiller à l'utilisation de Nos services de façon et à des fins licites et conformes à Notre Ethique, et à Vous identifier auprès de Nos services.

En outre, en acceptant le présent Contrat et en utilisant Notre service GandiBlog, il Vous appartient de veiller, en permanence, au respect des obligations spécifiques ci-après décrites.

3.1. Obligations en qualité de propriétaire du nom de domaine

Pour bénéficier du service GandiBlog Vous déclarez et garantisiez disposer d'un nom de domaine en cours de validité et actif chez Gandi, et dont le choix et l'utilisation sont conformes à Nos Contrats et aux textes en vigueur, notamment en France.

Le service GandiBlog étant l'accessoire de Votre nom de domaine chez Gandi:

- Vous Vous engagez à respectez non seulement les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi mais aussi le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi et les Conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine;

- le service GandiBlog suit le sort du nom de domaine (*il prend fin avec Votre nom de domaine et suit son sort en cas de suspension ou de désactivation*).

Vous reconnaissez être pleinement informé et accepter qu'un manquement à Vos obligations découlant de Nos Contrats pourra être de nature à entraîner la suspension, la désactivation ou la résiliation du service GandiBlog qui en est l'accessoire comme détaillé ci-après.

Si Vous avez délégué les fonctions de Contact administratif et technique de Votre nom de domaine à un tiers, les Contacts administratif et technique pourront intervenir, en cette qualité en Votre nom, pour Votre compte et sous Votre responsabilité dans le cadre du service GandiBlog qui en est l'accessoire.

Comme dans le cadre du Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, si Vous souhaitez assurer seul les fonctions de Contact, et donc, administrer seul le service GandiBlog, il Vous appartient de renseigner Votre seul Identifiant Gandi pour tous les Contacts de Votre nom de domaine, et non seulement en qualité de Contact propriétaire. Vous ne pouvez pas restreindre les fonctions des Contacts dans le seul cadre des services optionnels accessoires.

En tout état de cause, Vous Vous portez fort du respect par Vos Contacts de Nos Contrats et des textes en vigueur et Vous serez tenu pour responsable en cas de violation par l'un quelconque de Vos Contacts, agissant en cette qualité en Votre nom et pour Votre compte.

3.2. Votre obligation spécifique d'identification

Nous Vous rappelons que Vous Vous êtes engagé à Vous identifier dans le Cadre de Nos Contrats (*notamment, articles 3.4. et 4 des Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi*), outre Votre obligation légale de Vous identifier, conformément aux textes en vigueur, et notamment en application de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique n°2004-575 du 21 juin 2004 modifiée (ci-après « LCEN »).

Nous Vous rappelons en outre que conformément à Nos Contrats (*article 3.4 des Conditions générales de prestations de service de Gandi*), Vous faites Votre affaire personnelle du strict respect de toute obligation Vous incombant du fait de Votre activité, professionnelle ou non, et/ou de Votre statut (activité réglementée, par exemple), de façon à ce que Gandi ne soit aucunement inquiétée à cet égard.

Plus particulièrement, Nous attirons Votre attention sur le fait que, conformément aux textes en vigueur, notamment la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique du 21 juin 2004 modifiée (dite « LCEN »), Vous devez être identifiable clairement.

A titre indicatif, en l'état actuel des textes en vigueur, ces informations sont les suivantes:

- **si Vous êtes une personne physique:** Vos nom, prénoms, domicile et numéro de téléphone, ainsi que Votre numéro d'inscription si Vous êtes soumis aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers;
- **si Vous agissez au nom et pour le compte d'une personne morale:** sa dénomination ou raison sociale, l'adresse de son siège social, son numéro de téléphone et, si cette personne morale est assujettie aux formalités d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, le numéro de son inscription et son capital social;
- le nom et les coordonnées complètes du **directeur ou du codirecteur de la publication** et, le cas échéant, celui du responsable de la rédaction au sens de l'article 93-2 de la loi n°82-652 du 29 juillet 1982;
- Nos coordonnées complètes (dénomination ou raison sociale, adresse et numéro de téléphone) en qualité de prestataire d'hébergement de Votre Blog, afin de satisfaire aux textes en vigueur.

Ces informations seront publiées sur Votre Blog, afin de permettre aux tiers de Vous identifier, sauf si Vous Nous précisez utiliser Votre Blog à titre non-professionnel, par l'intermédiaire d'une case à cocher sur Notre Interface prévue à cet effet.

Vous pourrez ainsi choisir de préserver Votre anonymat sur Votre Blog, conformément aux textes en vigueur, sous réserve de Nous avoir préalablement communiqué les informations sus mentionnées et seules apparaîtront alors, Nos coordonnées en qualité de prestataire d'hébergement.

En tout état de cause, que Vous éditiez Votre Blog à titre professionnel ou non:

- Vous conservez la pleine et entière responsabilité de tout Contenu de Votre Blog, que Vous en soyez ou non l'auteur (*notamment en Votre qualité de directeur de publication, sauf à avoir désigné une autre personne dans cette fonction*);
- si Nous en sommes requis conformément aux textes en vigueur, Nous serons dans l'obligation de communiquer l'ensemble des données déclarées, listées ci-avant, outre toutes données de nature à permettre Votre identification;

- Vous devez répondre dans les meilleurs délais à toute demande d'information ou d'identification Vous concernant, ou concernant toute personne ayant contribué à la création de tout ou partie du Contenu de Votre Blog.

Vous reconnaissez et acceptez que conformément à Nos Contrats et sous les mêmes sanctions:

- les informations que Vous communiquez à Gandi dans le cadre de Votre obligation légale d'identification doivent être en permanence exactes, complètes, fiables et à jour (*si nécessaire, Vous devrez Nous fournir tous justificatifs, à première demande et dans les délais requis*);
- l'activation de l'option Whois Protégé et/ou de l'option Gandi anti-spam, dans le respect du Contrat Whois Protégé (annexe 1 du Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi) ne Vous exonère en rien de Votre obligation légale d'identification, et Vous ne devez pas substituer Nos coordonnées aux Vôtres dans ce cadre;
- si Nous sommes informés ou constatons que les informations que Vous Nous avez transmises sont erronées, périmées, ou incomplètes, Nous Vous Notifierons ce manquement à Vos obligations en Vous demandant de régulariser la situation.

3.3. Une création et utilisation de Votre Blog sous Votre responsabilité et garantie

En contrepartie de l'autonomie dont Vous bénéficiez pour créer et utiliser Votre Blog, et en qualité de propriétaire du nom de domaine associé à Votre Blog Vous êtes pleinement et entièrement responsable de sa création (*choix de son adresse et du thème du Blog notamment*) comme de tout Contenu (*tel que défini dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi*) publié transmis et/ou mis à la disposition du public via Votre Blog, directement ou indirectement, en utilisant Nos solutions GandiBlog.

Vous Vous engagez à veiller, sous Votre pleine et entière responsabilité, à ce que les conditions et limitations techniques soient respectées et à ce qu'aucune utilisation, directe ou indirecte de Votre Blog ne perturbe Nos services ou systèmes, ou ne contrevienne à Nos Contrats ou aux textes en vigueur, ou ne participe à une quelconque activité illicite ou déviante, conformément à Vos engagements aux termes de Nos Contrats. Vous Vous en portez fort à l'égard de Gandi.

Vous reconnaissez et acceptez que, outre Vos obligations listées dans Nos Contrats, Vous êtes entièrement responsable de toute utilisation, directe ou indirecte de Nos services, y compris en cas de revente de Nos services, de licence d'usage, ou d'autorisation

d'exploitation, d'accès ou de gestion, accordée(s) à un tiers (prestataire, membre de Votre personnel, Administrateur ou Utilisateur que Vous désignez, etc..) à titre professionnel ou non.

Ainsi, notamment, Vous êtes entièrement responsable:

- de toute conséquence et de tout litige relatif au choix et à l'utilisation de Nos services GandiBlog, tant en ce qui concerne la création de Votre Blog, en ce compris son adresse (*que Vous choisissez sous Votre responsabilité et par laquelle il sera accessible à toute personne sur Internet*), que son exploitation;
- de tous Contenus stockés, diffusés, transmis, relayés, émis, collectés, exploités, traités ou mis à disposition directement ou indirectement sur Votre Blog, y compris par tout lien hypertexte et tout site web vers lequel il redirigerait, quand bien même ils auraient été installés, émis, publiés ou placés sur Votre Blog par des tiers, sous Votre pleine et entière responsabilité;
- de la mise en œuvre de solutions adaptées pour sécuriser et/ou restreindre l'accès, le cas échéant, à tout ou partie de Votre Blog et aux Contenus qui y sont mis à disposition, directement ou indirectement;
- de toute conséquence d'une utilisation non-conforme aux caractéristiques techniques de l'offre GandiBlog souscrite (*sont notamment interdites la redirection de la page d'accueil de Votre Blog vers une autre page, ou la suppression (ou non visibilité) du pied de page ou des mentions légales (détaillées en article 3.2 ci-avant)*);
- de toute utilisation de Notre interface sécurisée, au moyen de Vos Codes d'Accès ou de ceux de Vos Contacts, qui est réputée faite par Vos soins, avec Votre accord et/ou sur Vos instructions.

Vous devez Vous assurer que Vous disposez des droits et autorisations requis avant de publier un Contenu sur Votre Blog et plus particulièrement des données personnelles relatives à autrui. Sachez que les personnes qui Vous ont donné ce consentement préalable peuvent ensuite, à tout moment, s'opposer à la diffusion d'informations ou de Contenus les concernant. Vous devrez en tenir compte.

Prenez également garde à ne pas diffuser sur Votre Blog des informations à caractère sensible (*par exemple sur la santé ou les orientations sexuelles, politiques ou religieuses*) qui n'ont pas vocation à être publiées sur Internet dès lors qu'elles sont d'ordre privé et concernent une personne identifiée ou simplement identifiable.

De même, attention à la diffusion de photographies ou autres éléments personnels Vous concernant, Vous ou Vos proches (même avec leur accord), compte tenu

des risques de captation de Contenus inhérents à Internet que Gandi ne peut aucunement maîtriser.

Nous Vous rappelons que compte tenu du caractère interactif du service GandiBlog, les tiers peuvent être amenés à publier et échanger des Contenus sur Votre Blog.

Tout Contenu sur Votre Blog est nécessairement public de sorte que toute personne disposant d'une connexion Internet est susceptible d'en prendre connaissance et de publier des Contenus sur Votre Blog. Nous Vous conseillons notamment de fermer tous les commentaires et rétroliens (liens inter-blogues semi-automatisés) si Vous abandonnez Votre Blog tout en le laissant en ligne.

Il Vous appartient de modérer ces Contenus et participations sur Votre Blog, qui sont publiés sous Votre responsabilité et, le cas échéant, de les modifier ou de les supprimer. Vous êtes libre de mettre en œuvre tous moyens techniques compatibles Vous permettant d'opérer ces contrôles et modérations.

En outre, notamment si le Contenu de Votre Blog est destiné à un public adulte ou contient des éléments susceptibles de heurter la sensibilité, Vous devrez prendre toutes mesures propres à en restreindre et contrôler l'accès.

Nous attirons Votre attention sur le fait qu'en tant que propriétaire de Votre Blog créé via Nos solutions GandiBlog, Vous avez une obligation de surveillance de ce dernier et que Vous devez rapporter promptement aux autorités compétentes toutes activités ou Contenus illicites ou préjudiciables sur Votre Blog que Vous pourriez constater en surveillant Votre Blog ou qui Vous seraient signalés.

Vous devez prendre toute mesure nécessaire au respect des textes en vigueur et des droits des tiers sur Votre Blog, y compris en cas de licence d'usage, que Vous en soyez ou non le rédacteur et que Vous soyez ou non à l'origine de sa mise en ligne et que Vous exerciez seul ou non l'administration et la gestion de Votre Blog. Tout droit d'accès et d'utilisation de Votre Blog est faite à Vos risques et périls, sous Votre pleine et entière responsabilité, conformément à Nos Contrats.

Dans le cas où serait mis en place un Blog destiné à être utilisé par un mineur, il appartient à ses parents ou responsables légaux de surveiller régulièrement le Contenu du Blog et notamment de veiller à ce que ce dernier ne publie et/ou n'échange pas d'informations en violation de Nos Contrats et/ou sensibles le concernant, lui ou d'autres personnes, et de modérer le Contenu du Blog.

Vous déclarez et garanzissez faire Votre affaire des relations avec les éventuels Administrateurs et/ou Utilisateurs de Votre Blog de façon à ce que Gandi n'en soit inquiétée en aucune manière, notamment s'ils devaient subir une suspension de service ou une perte de données du fait de Vos manquements contractuels ou tout autre cas prévus par Nos Contrats.

Vous êtes entièrement responsable de toute utilisation du Blog créé et mis en ligne en utilisant Nos services et solutions GandiBlog, et Vous Vous engagez à indemniser et garantir Gandi de toute conséquence de l'utilisation de ses services et solutions GandiBlog ou liée à l'un quelconque des Contenus mis à disposition, directement ou indirectement, sur Votre Blog, étant précisé que cette obligation de garantie, qui comprend en outre les honoraires raisonnables des conseils et avocats, survivra à la fin du Contrat.

3.4. Obligation d'intervention sur les Contenus de Votre Blog

Toute intervention sur un Contenu mis à disposition, directement ou indirectement, sur tout ou partie de Votre Blog Vous incombe personnellement et relève de Votre pleine et entière responsabilité.

Vous Vous engagez à :

- agir promptement en cas de revendication ou de plainte d'un tiers relativement à tout ou partie du Contenu de Votre Blog, y compris si Vous n'en n'êtes pas l'auteur, de façon à faire cesser le trouble allégué au plus vite et Vous mettre en conformité avec les droits revendiqués par le tiers et/ou Nos Contrats et les textes en vigueur;
- intervenir promptement pour mettre fin sans délai à toute situation illicite ou préjudiciable liée à l'utilisation faite de Nos services GandiBlog sous Votre pleine et entière responsabilité, notamment pour supprimer ou rendre l'accès impossible à un Contenu litigieux ou préjudiciable dès que Vous en êtes informés;
- fournir, à première demande, en cas de contestation ou de revendication d'un tiers, tout justificatif à l'appui des droits que Vous prétendez lui opposer;
- ne pas remettre en ligne, directement ou indirectement, tout ou partie d'un Contenu qui aurait déjà été considéré ou jugé comme illicite ou préjudiciable par toute autorité compétente et à le supprimer, spontanément ou à première demande dès que Vous en êtes informés.

Plus généralement, Vous Vous engagez à prendre toute mesure nécessaire pour que l'utilisation de Votre

Blog soit conforme à Vos engagements et aux textes en vigueur, notamment en France.

Vous Vous engagez en outre à faciliter l'identification de toute personne ayant contribué à une telle utilisation et le règlement de tout litige lié à l'utilisation faite de Votre Blog et de Nos solutions GandiBlog.

Tout défaut d'intervention en violation du présent article sera constitutif d'un manquement grave à Vos obligations contractuelles de nature à motiver la suspension, la désactivation, voire la résiliation du service GandiBlog et donc la suppression de Votre Blog, sans préavis (voir infra, article 9.2) et sans formalité judiciaire. Vous ne pourrez prétendre recevoir de Gandi aucune indemnisation de ce fait, et Votre responsabilité sera en outre susceptible d'être engagée tant à l'égard de Gandi qu'à l'égard des tiers, outre toute condamnation du fait de l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur et des préjudices causés par cette violation, notamment si Nous devons être mis en cause en Votre lieu et place du fait de Votre inertie.

Vous reconnaissez et acceptez expressément que:

- Nous n'intervenons que si, faute pour Vous d'intervenir dans les délais requis, ou en cas de manquement à Vos obligations ou en application des textes en vigueur, Nous sommes contraints de Nous substituer techniquement à Vous;
- toute intervention de Gandi à Votre place s'effectue techniquement, non pas au niveau d'un Contenu en particulier, mais au niveau de Votre Blog dans son entier;
- Vous ne pourrez prétendre de ce fait à aucun remboursement ou indemnité, et cela n'aura pas pour effet de Vous exonérer de Votre responsabilité à Notre égard ou à l'égard d'un tiers, ni de Votre obligation de garantie et indemnisation en cas de préjudice, ou des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Par conséquent, pour éviter la suspension ou la suppression du service GandiBlog, il Vous appartient de prendre toutes mesures visant à respecter **Nos Contrats, Notre Ethique, et les textes en vigueur**, notamment en France.

3.5. Vos obligations de sauvegarde régulière

Gandi met à Votre disposition, dans le cadre de l'utilisation du service GandiBlog un espace de stockage destiné à Vous permettre de mettre en ligne Votre Blog, cet espace n'est destiné qu'au fonctionnement du service.

Vous reconnaissez et acceptez que, si Vous souhaitez disposer d'une sauvegarde, il Vous appartient de

sauvegarder régulièrement le Contenu de Votre Blog sur un support de Votre choix, Gandi ne fournissant pas ce service dans le cadre du service GandiBlog.

Vous reconnaissez être informé et accepter que à expiration du Contrat (notamment si Votre nom de domaine associé expire) tous les Contenus de Votre Blog, et notamment, tous les billets publiés, sont totalement et définitivement détruits, sans restauration possible.

Vous devez notamment procéder à une ultime sauvegarde en cas de résiliation. Par ailleurs les conséquences techniques de la fin du Contrat sont détaillées ci-après en article 7.

Article 4. Activation du service GandiBlog - droit de rétractation

L'activation du service correspond à la mise à disposition effective des Outils GandiBlog et de l'espace de stockage destiné à l'hébergement de Votre Blog, via Votre Interface sécurisée de gestion et d'administration à laquelle Vous accédez au moyen de Vos Codes d'Accès.

Toutefois, dès lors qu'il s'agit d'une offre gratuite proposée à titre accessoire de Votre nom de domaine chez Gandi, l'activation du service suppose que Votre nom de domaine soit en cours de validité et ne soit l'objet d'aucune suspension ou désactivation, non plus que Votre Identifiant Gandi auquel il est associé (*même Identifiant Gandi que celui associé au propriétaire du nom de domaine auquel est rattaché Votre Blog*).

A l'issue du processus contractuel, conformément à Nos Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, et sous cette réserve, l'activation du service GandiBlog Vous sera Notifiée par courrier électronique à l'adresse email déclarée associée à l'Identifiant Gandi utilisé pour souscrire le service GandiBlog (*le même que celui associé au Contact propriétaire de Votre nom de domaine chez Gandi*).

Vous pourrez commencer à utiliser le service GandiBlog dès son activation, de façon autonome (*éditer, créer, et mettre en forme Votre Blog en utilisant les Outils GandiBlog mis à Votre disposition à cet effet*), via Votre Interface sécurisée de gestion et d'administration au moyen de Vos Codes d'Accès.

A titre indicatif, sous les réserves ci-avant, l'activation du service est en moyenne effectuée dans un délai d'une heure à compter de sa souscription via Notre Interface web.

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi, et à l'article 121-20-2 du Code de la consommation, Vous (dès lors que Vous êtes un client qualifié de consommateur au sens du Code de la consommation) reconnaissez et acceptez que le droit de rétractation ne trouvera pas à s'appliquer, le service GandiBlog étant activé avant l'écoulement du délai de sept jours francs prévu par le Code de la Consommation et pouvant être désactivé à tout moment.

Article 5. Modalités de création et d'utilisation de Votre Blog

Si Vous disposez d'un nom de domaine en cours de validité et actif chez Gandi, Vous pouvez, à tout moment et gratuitement, créer Votre propre Blog, associé à ce nom de domaine.

Service accessoire optionnel de Votre nom de domaine chez Gandi, le service GandiBlog est associé aux Codes d'accès du Contact propriétaire dudit nom de domaine.

La souscription du service GandiBlog s'effectue conformément au processus contractuel décrit dans les Conditions Générales de Prestations de Services de Gandi via l'Interface de gestion et d'administration sécurisée mise à disposition par Gandi à cet effet, via les Codes d'Accès associés au nom de domaine auquel est rattaché Votre Blog.

Cette Interface permet, de façon autonome et sous Votre entière responsabilité:

- d'activer ou de désactiver le service GandiBlog rattaché à Votre nom de domaine;
- de créer Votre Blog au moyen des Outils logiciels mis à Votre disposition dans le cadre du service GandiBlog;
- de mettre en ligne ou hors ligne Votre Blog;
- d'ajouter du Contenu sur Votre Blog et/ou de supprimer tout ou partie de son Contenu.

En Votre qualité de propriétaire du nom de domaine auquel il est associé, la gestion et l'administration de Votre Blog Vous incombe.

Dès lors que Votre Blog est l'accessoire de Votre nom de domaine, si Vous avez délégué la fonction de Contact(s) de Votre nom de domaine, les mandataires désignés en qualité de Contact administratif et de Contact technique pourront activer ou désactiver le service GandiBlog sur Votre nom de domaine, et intervenir sur le Contenu et la mise en ligne ou hors ligne de Votre Blog, de façon autonome, au moyen de leurs Codes d'Accès respectifs, pour Votre compte et sous Votre pleine et entière responsabilité.

Vous Vous portez garant du respect des obligations qui Vous incombent en application de Nos Contrats, par Vos mandataires.

En cas de désaccord, les instructions du Contact propriétaire du nom de domaine primeront toujours sur celles de tout autre Contact du nom de domaine.

Notez que conformément au Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, en qualité de Contact propriétaire du nom de domaine, Vous pouvez à tout moment modifier/remplacer les autres Contacts, sous réserve que Votre nom de domaine ne fasse l'objet d'aucun blocage ou gel en l'état, conformément à la procédure décrite sur Notre site web.

En cas de difficulté, en qualité de Contact propriétaire du nom de domaine, Vous pouvez contacter Notre équipe technique en complétant le formulaire mis à disposition à cet effet sur Notre site web, à l'adresse www.gandi.net.

Par ailleurs, sauf à ce que l'accès à Votre Blog soit restreint en tout ou partie, toute personne disposant d'une connexion à Internet pourra à tout moment ajouter du Contenu sur Votre Blog, sous forme de commentaires visibles et accessibles au public sur Internet, qu'il Vous appartiendra, seul ou avec Vos mandataires, les Administrateurs, de surveiller, modérer ou commenter, de façon à ce que le Contenu de Votre Blog respecte en permanence Nos Contrats, les lois et règlements en vigueur et les droits des tiers et à permettre, notamment, l'exercice du droit de réponse, conformément aux textes en vigueur (*notamment la LCEN*).

Article 6. Durée - Reconduction

Le Contrat commence à courir dès la souscription du service GandiBlog.

Vous bénéficiez du service GandiBlog tant qu'il est activé et que Vous êtes propriétaire du nom de domaine enregistré chez Gandi dont il est l'accessoire, et sous réserve que Votre nom de domaine soit en cours de validité et actif et que ni Votre Identifiant Gandi ou Compte Gandi ne fassent l'objet d'une suspension ou d'une désactivation, en application de Nos Contrats ou du fait de leur violation.

Vous pouvez en outre renouveler le bénéfice de cette offre gratuite en renouvelant le nom de domaine dont il est l'accessoire.

Article 7. Fin du Contrat et Votre droit à résiliation

Le service GandiBlog étant un service optionnel accessoire de Votre nom de domaine, il prendra fin de

plein droit avec la fin de l'enregistrement de Votre nom de domaine chez Gandi, conformément à Notre Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi qui doit être respecté en permanence (notamment dans les cas suivants):

- Expiration du nom de domaine;
- destruction anticipée volontaire du nom de domaine,
- transfert du nom de domaine vers un autre Registrar (transfert sortant);
- changement de propriétaire du nom de domaine;
- en application d'une décision de justice ou d'une décision d'une commission administrative ou de toute autre autorité de règlement alternatif des litiges;
- en cas de suspension ou de désactivation du nom de domaine ou du Compte Gandi auquel il est rattaché du fait d'un litige et/ou d'une réclamation et/ou d'une plainte).

La désactivation du service GandiBlog, ou de Votre Blog seulement, est en outre possible à tout moment pendant la validité de Votre nom de domaine, via Notre Interface sécurisée.

En fin de Contrat, quelle qu'en soit la raison, Votre Blog sera immédiatement désactivé et, par conséquent, ne sera plus visible ou accessible au public sur Internet.

Comme indiqué en article 12 ci-après, compte tenu de la composition et du fonctionnement du réseau Internet, Nous ne pouvons garantir la suppression définitive des Contenus de Votre Blog que sur Nos propres serveurs.

En effet, il se peut que Votre Blog laisse des traces sur Internet, par exemple s'il a été référencé, cité, ou copié sur d'autres sites Internet. Ces traces peuvent persister même après la résiliation du service GandiBlog et la désactivation de Votre Blog, sans que la responsabilité de Gandi qui n'a aucune maîtrise à cet égard, ne puisse être engagée de ce fait (article 10 ci-après).

Article 8. Interventions techniques de Gandi

En sa qualité d'intermédiaire technique, Gandi intervient aux fins de s'assurer du bon fonctionnement de ses services et de la sécurité et de la stabilité du système.

Gandi se réserve la possibilité, en cas d'absolue nécessité, d'interrompre tout ou partie du service GandiBlog pour procéder à une intervention technique, notamment en cas de dysfonctionnement, pour en améliorer le fonctionnement, ou pour procéder à toute opération de maintenance, d'assistance ou de support.

Gandi se réserve également la possibilité de suspendre Votre Blog, ce qui aura pour conséquence de le rendre inaccessible au public sur Internet, s'il est victime d'une attaque extérieure susceptible de perturber le bon fonctionnement des systèmes ou infrastructures de Gandi.

Nous mettrons tout en œuvre pour réduire au maximum lesdites interruptions et, dans la mesure du possible, pour Vous informer auparavant dans un délai raisonnable et Vous préciser la date, la nature et la durée de cette intervention, afin que Vous preniez toutes dispositions nécessaires.

Vous reconnaissez que Nous pourrions être amenés à intervenir sans préavis, dans l'hypothèse où l'interruption du service Nous serait extérieure (notamment liée au réseau Internet), ou serait expressément demandée par une autorité compétente ou un tiers, dans le cadre d'une notification conforme à l'article 6.I.-5. de la Loi pour la Confiance dans l'économie numérique (dite LCEN) du 21 juin 2004 ou en cas de manquement grave, comme indiqué ci-dessous.

Article 9. Résiliation par Gandi

9.1. Suspension/résiliation avec préavis

Tout manquement à Vos obligations découlant de Nos Contrats auquel il ne serait pas mis fin sous quinze (15) jours calendaires à compter de Notre Notification Vous mettant en demeure d'y mettre fin, sera de nature à fonder la suspension, la désactivation, voire la résiliation du présent Contrat et des services associés, sans autre formalité et sans que Vous puissiez prétendre à aucun dédommagement ou remboursement, quelle que soit la période en cours de Contrat à laquelle intervient cette résiliation.

9.2. Suspension/résiliation sans préavis

9.2.1. En cas de manquement grave

Vous reconnaissez et acceptez que, dans le cadre du service GandiBlog, sont considérés comme des manquements graves à Vos obligations contractuelles, bien que Gandi n'ait aucune obligation de surveillance a priori et n'assume aucune responsabilité du fait de Vos Contenus:

- tout manquement grave, tel que défini dans Nos Contrats, et notamment, toute utilisation du service GandiBlog, directement ou indirectement (en ce compris la mise à disposition sur Votre Blog de tout Contenu) en violation des obligations Vous incombant en application des Conditions générales de prestations de services de Gandi, du Contrat d'enre-

gistrement de noms de domaine chez Gandi et des Conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine et qui y serait définie comme un manquement grave;

- toute violation ou tout manquement à Votre obligation spécifique d'intervention sur Votre Blog, en application de l'article 3.4 du présent Contrat.

Conformément à Nos Contrats, Nous Vous rappelons que:

- tout manquement grave à Vos obligations est de nature à motiver la suspension/désactivation voire la suppression du service GandiBlog, de Votre Blog et/ou de Votre Compte Gandi, sans formalité et sans préavis;
- Gandi ne pourra, alors, être tenue responsable des conséquences directes ou indirectes liées à la suspension, la désactivation ou la suppression du service GandiBlog et par conséquent de Votre Blog et/ou de Votre Compte Gandi;
- aucune indemnisation ou remboursement ne pourront être exigés de ce fait de Gandi, outre Votre éventuelle condamnation en application des textes en vigueur et de Nos Contrats.

9.2.2. Si Gandi y est contrainte

Vous acceptez que, conformément aux lois et règlements en vigueur en France et à Nos Contrats, Nous pourrions procéder à la suspension, désactivation, voire à la suppression immédiate et sans préavis de tout ou partie des services souscrits et/ou de Votre Blog et/ou de Votre Compte Gandi et, par voie de conséquence, de tout service ou option associé à Votre Compte Gandi:

- pour répondre à une obligation légale ou réglementaire, ou en application des règles auxquelles Nous sommes soumis en tant qu'intermédiaire technique, notamment en tant que bureau d'enregistrement de noms de domaine, ou
- sur injonction d'une autorité compétente (et notamment en application d'une décision judiciaire ou extra judiciaire), ou
- si Nous recevons une notification conforme à l'article 6.1.5 de la Loi pour la Confiance dans l'économie numérique (dite LCEN) du 21 juin 2004 concernant tout ou partie de Votre Blog ou de ses Contenus, ou
- pour remédier à un problème technique ou dans le cadre de toute intervention destinée à permettre le maintien ou le rétablissement de la stabilité du système.

Notez que dans tous les cas visés au présent article 9, la suspension du service GandiBlog entraîne la désactivation de Votre Blog, qui reste néanmoins administrable, et la résiliation du

service GandiBlog par Gandi entraîne en revanche la suppression définitive de tout Contenu sur Nos Serveurs.

En outre, Vous reconnaissez et acceptez que la responsabilité de Gandi ne pourra être engagée du fait des interventions effectuées dans le cadre du présent article 9, et que Vous ne pourrez prétendre à aucune indemnité ou remboursement, quelle que soit la période en cours de Contrat à laquelle intervient la suspension ou la résiliation par Gandi. Vous Vous exposez en outre à une condamnation au paiement de dommages et intérêts en cas de préjudice et à l'application des sanctions prévues, le cas échéant, par les textes en vigueur.

Article 10. Exclusions et limitations de responsabilité de Gandi

Outre les exclusions et limitations de responsabilité prévues par Nos Contrats, dans le cadre du service GandiBlog, Nous déclinons toute responsabilité:

- du fait de tout problème technique, d'accessibilité ou de fonctionnement de Votre Blog lié aux applications ou Contenus que Vous mettez à disposition et de toute conséquence ou perturbation du service de ce fait;
- de difficultés d'accès à Votre Blog et/ou à Vos Contenus, du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes, et/ou du fait des caractéristiques techniques et limites de l'Internet ou de Votre accès à Internet, que Vous déclarez bien connaître et dont Nous ne pouvons en aucune manière être tenus responsables;
- de toute détérioration de Vos Contenus de Votre fait et/ou du fait du non respect des conditions et limitations techniques applicables au service GandiBlog;
- du détournement, de la perte de l'altération ou de la destruction totale ou partielle des informations transmises ou stockées, dès lors notamment que ces informations circulent via Internet, et d'autant moins si cette destruction est le fait d'une faute, d'une imprudence et/ou d'une négligence qui Vous serai(en)t imputable(s) directement ou indirectement;
- de toute contamination, par virus ou autre nuisance informatique quelle que soit la technologie utilisée, de Vos Contenus malgré Nos meilleurs efforts pour assurer la sécurité de Nos services;
- du fait de la non-suppression définitive des Contenus de Votre Blog en dehors de Nos propres serveurs, dès lors que Votre Blog, comme tout site Internet, a nécessairement laissé des traces sur Internet (par exemple s'il a été référencé, cité, ou copié sur d'autres sites web), y compris après la rési-

liation du service GandiBlog, ce que Gandi ne peut aucunement maîtriser.

Nous ne pouvons pas non plus être tenus responsables des éventuels dysfonctionnements des outils logiciels que Vous utilisez dans le cadre du service GandiBlog ni de leur mauvaise utilisation, lorsque ces logiciels sont fournis par Gandi pour Vous permettre d'utiliser le service.

Dans ce cadre, Nous Vous rappelons que le respect des conditions et limitations techniques du service GandiBlog implique nécessairement:

- de respecter les conditions d'utilisation des différents logiciels utilisés et licences d'utilisation correspondantes, en complément de Votre Blog;
- d'observer la plus grande prudence quant à la transmission de Vos Contenus par Internet (Nous Vous conseillons notamment d'utiliser un logiciel anti-virus à jour).

De même, Nous ne pouvons garantir la qualité du service GandiBlog que sous réserve du respect des spécifications et limitations techniques propres à ce service, conformément à Nos Contrats.

Nous ne pouvons pas être tenus responsables d'un éventuel faible taux de fréquentation de Votre Blog, ni de l'inadéquation du service GandiBlog ou des outils utilisés aux objectifs que Vous poursuivez

Vous reconnaissez que, bien que Gandi se réserve la possibilité de procéder à des contrôles, elle n'est soumise à aucune obligation générale de surveiller les Contenus ou applications transmises ou stockées par son intermédiaire, ni à aucune obligation de recherche active des faits ou circonstances révélant des activités illicites ou préjudiciables.

Article 11. Données personnelles

Les informations à caractère personnel que Vous déclarez dans le cadre du GandiBlog telles que listées ci-avant et rappelées sur Notre Interface web au moment de leur collecte, sont collectées et traitées par Gandi en conformité avec la loi du 6 janvier 1978 de manière loyale et licite.

En outre, dans le cadre de ce service GandiBlog, Nous conservons les dates de création et de modification de tout article sur Votre Blog, associées aux login et mot de passe utilisés pour y procéder, ce dont Vous déclarez avoir informé Vos éventuels mandataires (*Contacts ou titulaires de Comptes Administrateurs ou Utilisateurs*).

Nous conservons également les données de connexion à Votre Blog, dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La collecte et le traitement des ces données identifiantes ont pour finalité d'assurer le bon fonctionnement du service GandiBlog et de répondre aux obligations légales d'identification ne seront communiquées que sur requête d'une autorité habilitée.

Conformément à Nos Contrats, Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, que Vous pouvez exercer via Notre Interface au moyen de Vos Codes d'Accès personnels ou en contactant Nos services aux coordonnées indiquées sur Notre site web. Notez que le droit d'opposition au traitement de Vos données identifiantes telles que requises en article 3.2 ne peut s'exercer que par la résiliation du service GandiBlog ou la désactivation ou l'échec de l'activation de Votre Blog, dès lors que, la collecte et le traitement de ces données, et leur publication sur Votre Blog (sauf exception, sur option en cas d'édition de Votre Blog à titre non-professionnel), sont requis par les textes en vigueur.

Article 12. Sauvegarde en fin de Contrat

En cas de résiliation, quelle qu'en soit la cause, ou d'arrivée à terme du service GandiBlog, Gandi supprime l'ensemble des Contenus de Votre Blog.

Il Vous appartient par conséquent de sauvegarder et récupérer Vos Contenus (données brutes) préalablement à l'expiration du service ou préalablement à un changement de prestataire, ainsi que de manière régulière en cours de Contrat, sur un support et en utilisant un service de Votre choix extérieurs à Gandi.

Votre Blog ne pourra être ni transféré à un tiers, ni transféré ou restauré auprès d'un autre prestataire, tel que Vous l'aviez mis en forme et mis en ligne dans le cadre de Notre service GandiBlog. Pour des raisons techniques, seuls Vos Contenus (données brutes) seront alors disponibles. Il Vous appartient de prendre toutes dispositions pour assurer la sauvegarde des Contenus de Votre Blog.

De même, Vous ne pouvez pas céder la propriété de Votre Blog sans céder la propriété entière de Votre nom de domaine, selon les processus spécifiques détaillés dans le Contrat d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi et les conditions particulières applicables à l'extension de Votre nom de domaine.

Enfin, compte tenu de la composition et du fonctionnement du réseau Internet, Nous ne pouvons garantir la suppression définitive des Contenus de

Votre Blog en fin de Contrat que sur Nos propres serveurs.

En effet, il se peut que Votre Blog laisse des traces sur Internet, par exemple s'il a été référencé, cité, ou copié sur d'autres sites Internet ou blogs. Ces traces peuvent persister même après la résiliation de Votre Blog, par Vous ou par Gandhi, sans que la responsabilité de Gandhi, qui n'a aucune maîtrise technique à cet égard, puisse être engagée de ce fait (article 10 ci-avant).

Article 13. Modification du Contrat

Conformément aux Conditions Générales de Prestations de Services de Gandhi, et selon les modalités qui y sont prévues, le présent Contrat GandhiBlog est susceptible d'être modifié afin de prendre en compte notamment toute évolution jurisprudentielle, légale ou technique.

Article 14. Dispositions générales

Le préambule fait partie intégrante du présent Contrat.

En aucun cas Notre éventuelle tolérance d'un manquement contractuel de Votre part ne vaut renonciation à Nous en prévaloir.

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat est déclarée nulle ou non opposable par une juridiction compétente, elle sera déclarée non écrite mais n'entraînera pas la nullité des autres stipulations de Nos Contrats qui garderont toute leur force et leur portée.

Conformément à l'article 1165 du Code civil sur l'effet relatif des contrats, le présent Contrat n'a d'effets qu'entre les parties contractantes, et les tiers ne peuvent s'en prévaloir.

Article 15. Droit applicable - Clause attributive de compétence

Le présent Contrat est soumis à la loi française en ce qui concerne les règles de fond comme les règles de forme. Seule la version française du Contrat fera foi entre les parties.

Les parties tenteront de résoudre de façon amiable tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat.

Vous reconnaissez être informé et Vous acceptez expressément qu'à défaut de résolution amiable, conformément aux textes en vigueur qui Nous sont applicables, et sauf disposition contraire, tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution de l'un quelconque de Nos Contrats pourra être porté devant les juridictions compétentes dans le ressort desquelles est établie Gandhi pour la prestation de service concernée, et donc, dans le présent Contrat, le lieu du siège social de Gandhi SAS (Paris).

En outre, Vous reconnaissez et acceptez que Vous pourrez être attiré, notamment dans le cadre d'une action en garantie, devant toute autre juridiction devant laquelle la procédure aurait été introduite par un tiers, ou à son encontre.

-fin du Contrat GandhiBlog -

Le présent Contrat est couvert par le droit d'auteur. Toute reproduction interdite.